



Révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Val de Rosselle



Rapport de présentation - Volet 2

Diagnostic territorial

Partie 5 : le développement économique



SOMMAIRE

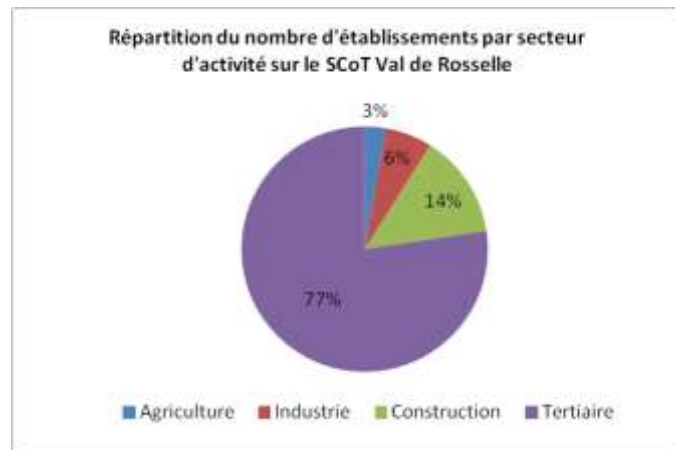
1 - LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL.....	3
1.1 POURSUITE DES MUTATIONS ECONOMIQUES DU TERRITOIRE AVEC UNE PROGRESSION DU SECTEUR TERTIAIRE EN BAISSSE CES DERNIERES ANNEES	3
1.2 UNE DYNAMIQUE DE CREATION D'ENTREPRISES AU RALENTI DEPUIS 2010.....	6
2 L'EMPLOI ET LA POPULATION ACTIVE.....	7
2.1 UN RAPPORT EMPLOI/ACTIF RELATIVEMENT EQUILIBRE.....	7
2.2 DES FLUX DOMICILE-TRAVAIL RELATIVEMENT CONTENUS SUR LE PERIMETRE DU SCoT	10
3 DES CAPACITÉS D'ACCUEIL IMPORTANTES, NOTAMMENT DANS LE CADRE DE RECONVERSION D'ANCIENS SITES INDUSTRIELS	11
3.1 L'OFFRE ET LES DISPONIBILITES ACTUELLES.....	11
3.2 UN RYTHME DE CONSTRUCTION FAIBLE.....	12
4 SYNTHESE DES ENJEUX EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE.....	13
ANNEXES :.....	14
5 L'AGRICULTURE - ETAT DES LIEUX ET DYNAMIQUES	16
5.1 UNE ACTIVITE TRES PRESENTE EN PARTIE EST, SUD DU VAL DE ROSSELLE	17
5.2 UNE AUGMENTATION DE LA SAU SUR LES 10 DERNIERES ANNEES	18
5.3 UNE BAISSSE DU NOMBRE DE SIEGES D'EXPLOITATION DEPUIS 1988	19
5.4 UNE SAU MOYENNE PAR EXPLOITATION EN HAUSSE.....	20
5.5 LE NOMBRE DE SALAIRES AGRICOLES DECROIT DEPUIS 1988.....	22
5.6 - 82 % DES CHEFS D'EXPLOITATION ONT PLUS DE 40 ANS	23
5.7 UNE PLURIACTIVITE HISTORIQUE, ENCORE PERCEPTIBLE	24
6 L'ACTIVITE AGRICOLE PAR EPCI	25
6.1 LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE FORBACH PORTE DE FRANCE	25
6.2 LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU WARNDT	26
6.3 LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE FREYMING-MERLEBACH.....	27
6.4 LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SAINT-AVOLD SYNERGIE	28
7 PRINCIPAUX ENJEUX AGRICOLES.....	29

1 - LE TISSU ECONOMIQUE LOCAL

1.1 Poursuite des mutations économiques du territoire avec une progression du secteur tertiaire en baisse ces dernières années

■ Une activité économique qui se tertiarise

Le syndicat mixte du Pays Val de Rosselle dénombre environ 11 900 établissements actifs répertoriés en 2012, toutes activités confondues. Territoire marqué historiquement par l'activité industrielle, le poids de l'activité tertiaire dans l'économie est aujourd'hui relativement proche des échelles territoriales supérieures.



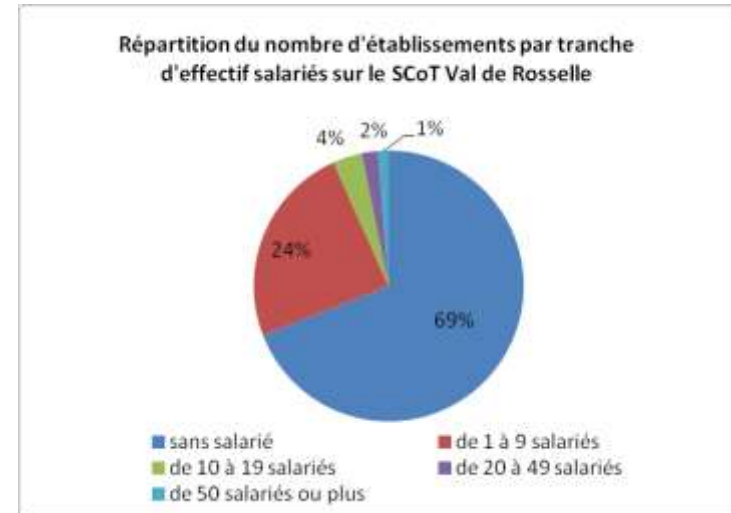
L'activité tertiaire se répartie de la manière suivante :

- 79% des établissements relèvent du commerce et des services,
- 21% de l'administration publique.

	France	Lorraine	Moselle	SCoT
Agriculture	6,1%	5,9%	3,9%	2,8%
Industrie	5,2%	6,5%	5,7%	6,1%
Construction	10,1%	10,9%	11,4%	13,7%
Tertiaire	78,7%	76,7%	78,9%	77,4%

Source : INSEE, CLAP 2014/ INSEE, chiffres clés 2014

Une économie portée à la fois par le développement des TPE et la présence des établissements de 50 salariés et +



	France	Lorraine	Moselle	SCoT
0 salariés	71%	68%	68%	69%
1 à 9 salariés	23%	25%	25%	24%
10 à 49 salariés	5%	5%	5%	5%
50 salariés et +	1,15%	1,28%	1,29%	1,25%

Source : INSEE, CLAP 2014

Comme à l'échelle nationale, le poids des entreprises sans salariés représente plus de 2/3 des établissements actifs du territoire. De même, on observe **une très forte représentativité des très petites entreprises** : près de 80% des établissements employant des salariés comportent des effectifs de moins de 10 salariés.

Par ailleurs, les entreprises de 50 salariés et plus sont particulièrement présentes sur le territoire comparativement au territoire national (1,25% contre 1,15% en

France), mais légèrement en deçà de la représentativité départementale (1,29% de l'ensemble des établissements de Moselle) et régionale (1,28% de l'ensemble des établissements de Lorraine).

4 communes regroupent plus de 60% des établissements de plus de 50 salariés :

- St Avold : 34 entreprises de +50 salariés,
- Forbach : 24 entreprises de +50 salariés,
- Creutzwald : 20 entreprises de +50 salariés,
- Freyming-Merlebach : 14 entreprises de +50 salariés.

Le poids des établissements de 50 salariés et plus correspond aux caractéristiques historiques du territoire avec l'accueil d'entreprises extractives, sidérurgiques et chimiques qui nécessitent l'emploi de main d'œuvre ouvrière importante.

On constate donc la poursuite de la mutation économique du territoire avec l'essor de l'auto-entrepreneuriat et la création de petites entreprises facilitant la création d'emploi à court terme (reconversion des anciens employés du secteur industriel notamment).

■ Une économie qui se tourne vers la satisfaction des besoins de la population

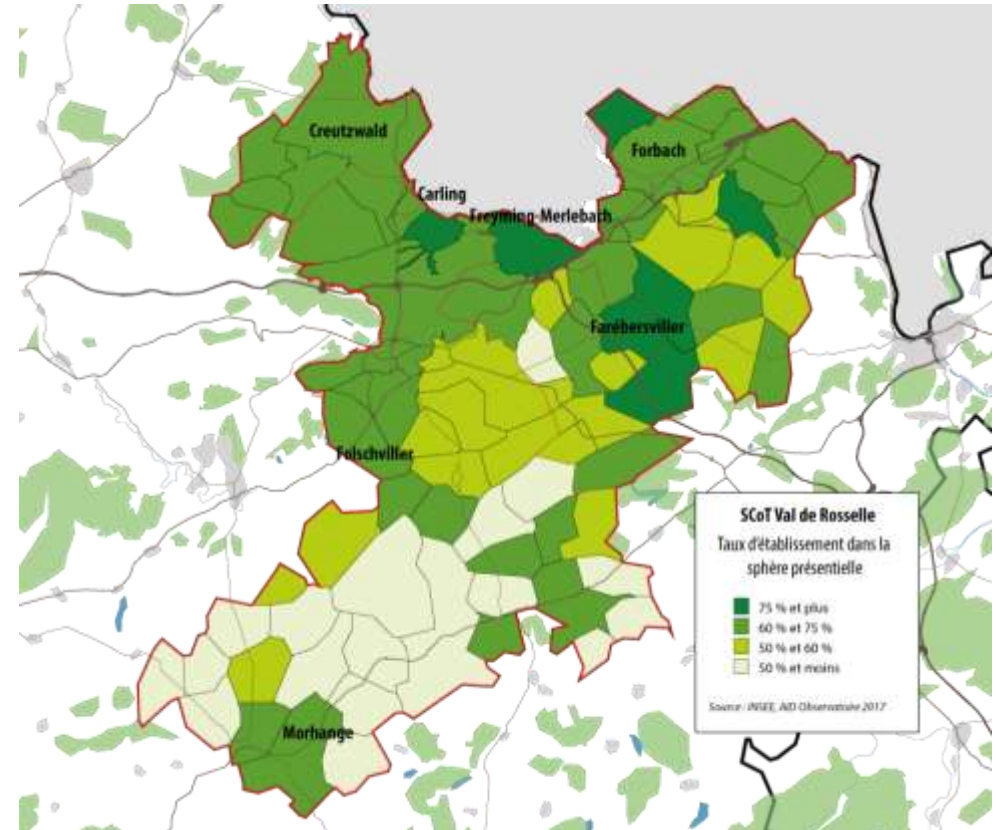
Le poids de l'activité tertiaire s'explique par le poids important de l'activité présentielle¹ au sein de l'économie du territoire. En effet, 68 % des établissements économiques et des effectifs salariés du territoire relèvent de la sphère présentielle, c'est-à-dire qu'ils produisent des biens ou des services pour satisfaire les besoins de la population résidente.

Cela s'explique notamment par la perte d'activité industrielle (économie non-présentielle) et par le poids des activités liées aux services, commerces et transports dans les créations d'entreprises ces 10 dernières années (cf. partie "Une dynamique de création d'entreprises au ralenti depuis 2010").

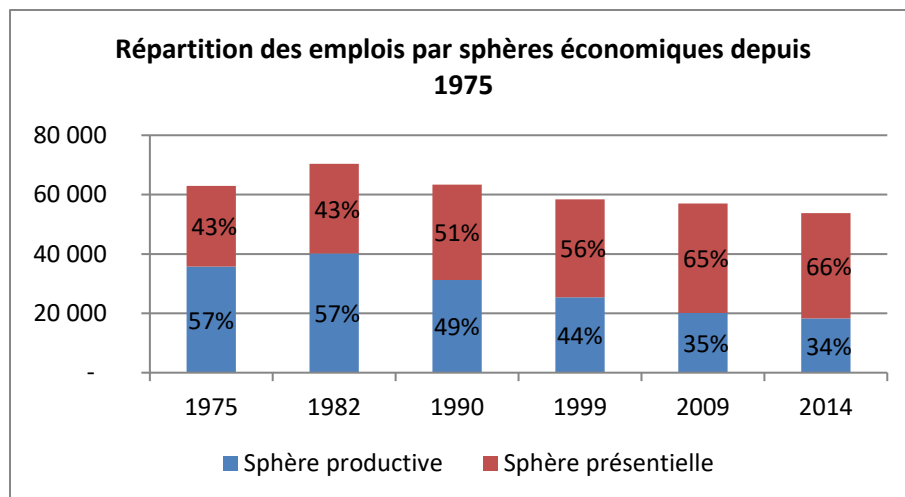
Le dynamisme économique du territoire réside donc en partie dans sa capacité à accueillir de nouveaux habitants.

¹ **L'économie présentielle** regroupe les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes (source : Insee).

Par ailleurs, les établissements concernés requièrent une certaine proximité auprès des populations résidentes. De telles activités se concentrent généralement au cœur des milieux urbains multifonctionnels, peu en zones d'activités.



Etablissements par sphère économique	SCOT	Moselle	Lorraine
Economie non présentielle	32%	33,1%	34,5%
Economie présentielle	68%	66,9%	65,5%



Source : Insee, Recensement de la population 1975 à 2014 au lieu de travail

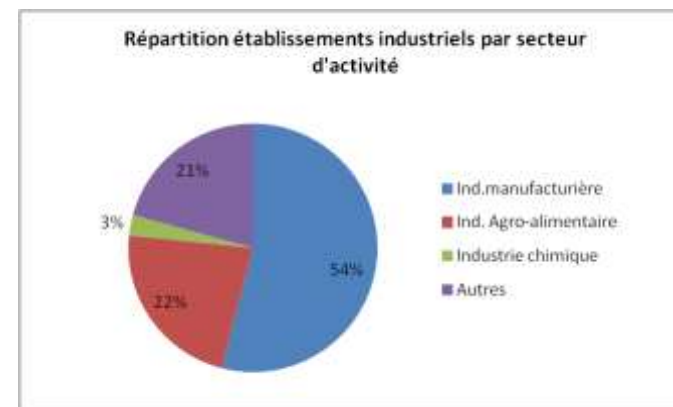
Effectifs par sphère économique	SCOT	Moselle	Lorraine
Economie non présente	34%	32%	31%
Economie présente	66%	68%	69%

Source : CLAP 2014

Une industrie manufacturière qui se diversifie

Plus de 710 établissements industriels sont présents sur le territoire.

Le poids de l'industrie liée à la métallurgie et la chimie reste encore bien présent sur le territoire. Toutefois, d'autres secteurs d'activité permettent quant à eux de diversifier les savoirs-faires. C'est le cas pour le travail du bois et la fabrication de meubles, la fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire, et l'industrie agro-alimentaire par exemple. **Ainsi, plus de la moitié des établissements industriels relèvent aujourd'hui de l'industrie manufacturière.**



Source : Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) au 31/12/2014

Par ailleurs, un tiers des établissements économiques du territoire employant 100 salariés et plus relève de l'industrie (22 établissements sur 65, dont 14 d'activités manufacturières).

Industrie	Etabs employant 100 salariés et +
Fabrication alimentaire et boisson	4
Industrie chimique	4
Fab. Pdt caoutchouc et plastique	3
Fab. de matériels de transport	3
Autre industrie manufacturière	3
Fab. d'équipements électriques	2
Fab. textile et chaussure	1
Métallurgie & fab. Pièces métalliques sauf machines	1
Fab. de machines & équipements	1
TOTAL	22

Source : Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP) au 31/12/2013

L'industrie chimique et l'industrie agro-alimentaire tiennent encore un rôle principal en matière d'emploi.

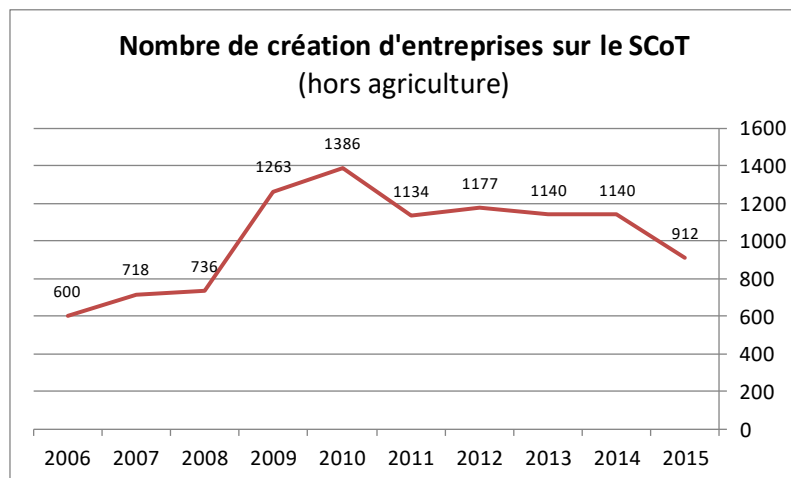
1.2 Une dynamique de création d'entreprises au ralenti depuis 2010

Comme sur le reste de la région et en France, la création d'entreprises est dynamique. **Plus de 10 200 entreprises ont été créées sur la période 2006-2015.** En 2015, le nombre de création d'entreprises était de 9012, **soit 17 % des entreprises créées en Moselle.**

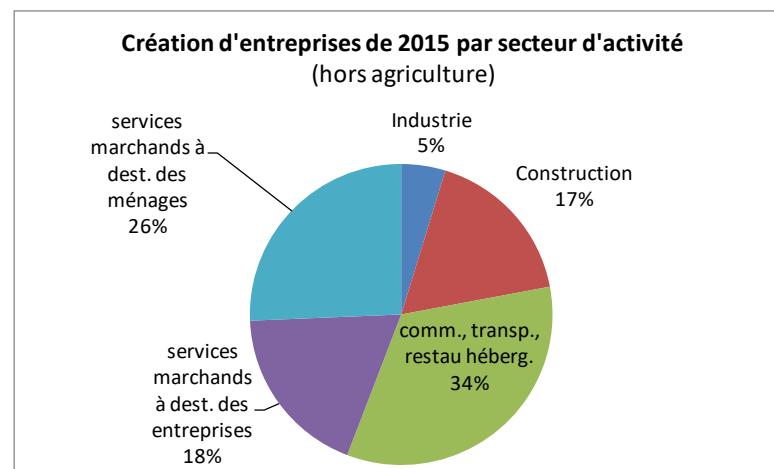
Le pic de création d'entreprises s'est produit sur la période 2009 - 2010. Depuis 2011, le nombre de création d'entreprises est légèrement plus faible sans toutefois atteindre les chiffres des années 2006 à 2008 (nombre de création ne dépassant pas 750 entreprises).

L'essentiel des créations d'entreprises de 2015 concerne **les activités liées aux services (44%) et aux activités commerciales, de restauration et de transport (34 %)**. La construction est également un secteur en croissance avec 17 % des entreprises créées en 2015.

La moitié des créations d'entreprises se sont réalisées dans les 5 principales communes du territoire : Forbach, Saint-Avold, Stiring-Wendel, Creutzwald et Freyming-Merlebach, Farébersviller.



Source : INSEE, Démographie des entreprises et des établissements (REE-Sirène)



Source : INSEE, Démographie des entreprises et des établissements (REE-Sirène)

Bien que la création d'entreprises se porte relativement bien sur le territoire, **le taux de survie² à 5 ans à l'échelle de la zone d'emploi et de la région est inférieur à la moyenne nationale.** En effet, le taux de survie à 5 ans en Lorraine est passé de 56,5% avant les années 2000 (chiffre supérieur à la moyenne nationale à l'époque – 53,8%) à 50,2% en 2011 (chiffre légèrement inférieur à la moyenne nationale). **C'est dans le secteur de la construction que le taux de survie est le moins performant (43,6%), secteur d'activité en majorité porté par les très petites entreprises et par l'auto-entrepreneuriat.**

Taux de survie des entreprises créées en 2006 selon l'activité (Lorraine et France)

² Le taux de survie des entreprises à n années est la proportion d'entreprises créées (y compris reprises) une année donnée qui ont atteint leur nième anniversaire.

	Année 2011	
	Lorraine	France
Génération 2006	50,2	51,5
Industrie manufacturière, industries extractives et autres	49,1	54,8
Construction	43,6	47,7
Commerce et services	49,5	50,8
Action sociale	81,6	70,0

Champ : entreprises créées au cours du 1er semestre 2006 et exerçant des activités marchandes non agricoles.

Source : Insee, enquête Sine 2006, interrogations 2006, 2009 et 2011.

Nom zone d'emploi	Taux de créations d'entreprises 2008	Taux de survie à 5 ans des entreprises créées en 2000	Taux de créations d'entreprises dans l'industrie 2008	Taux de créations d'entreprises dans les services 2008
Metz	11,9	46,3	11,2	10,4
Bassin houiller	13,0	44,3	9,5	11,8
Sarreguemines	11,5	49,7	6,4	10,9
Sarrebouurg	9,9	57,9	4,2	8,9
France entière	11,0	52,6	8,4	10,5
dont métropole	10,9	52,5	8,0	10,4

Source : INSEE, Sirene et Siné

La zone d'emploi du Bassin houiller a, quant à elle, atteint 44% de taux de survie à 5 ans des entreprises en 2008, chiffre inférieur à la moyenne nationale et aux zones d'emploi limitrophes du secteur, alors même que le taux de création d'entreprises est lui supérieur aux territoires voisins.

La pérennité des entreprises nouvellement créées est un enjeu fort pour la dynamique économique et la stabilisation de l'emploi sur le territoire.

2 L'EMPLOI ET LA POPULATION ACTIVE

2.1 Un rapport emploi/actif relativement équilibré

En 2013, le territoire dénombre plus de 54 690 emplois, dont 49 155 emplois salariés. Ces derniers représentent 14 % des emplois du département. En 2006, le territoire dénombrait 57 850 emplois dont 53 130 emplois salariés, soit une baisse de 5 % en 7 ans (-0.7 %/an).

Répartition de l'emploi salarié par secteur d'activité	SCoT	Moselle	Lorraine
Nb d'emplois salariés	51 700	360 244	843 700
Agriculture	1%	1%	2%
Industrie	19%	17%	16%
Construction	7%	7%	7%
Commerce, transports, services divers	39%	40%	39%
Administration, enseignement, santé, action sociale	34%	35%	36%

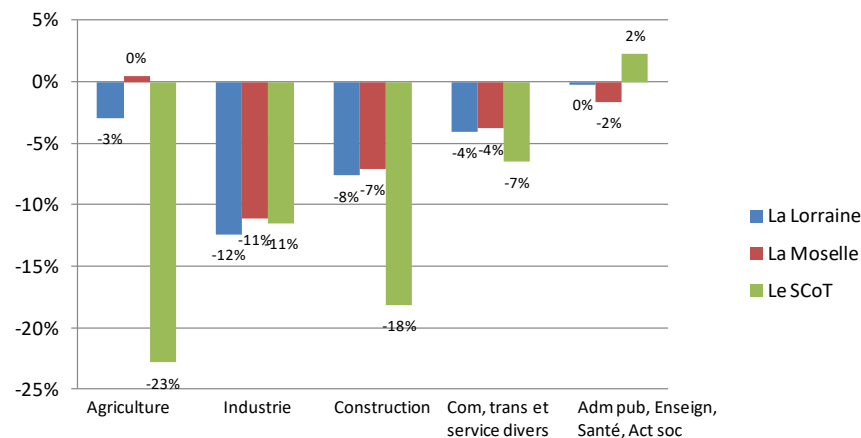
Source : Insee, Recensements de la population, 2013

La répartition des emplois par secteur d'activité est représentative de la Lorraine, avec toutefois une part des emplois dans l'industrie légèrement plus marquée, liée à la caractéristique du tissu économique du territoire.

On constate que l'ensemble des secteurs d'activité sont touchés par une baisse des emplois sur le territoire du SCoT à l'exception des emplois dans l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. L'ensemble de la Lorraine n'est pas épargné par ce phénomène. Le secteur de la construction est particulièrement marqué par une forte baisse sur le SCoT par rapport au département à la Région.

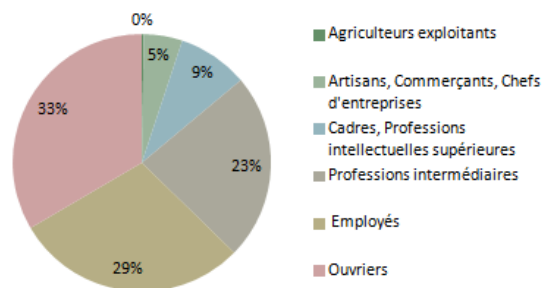


Evolution de l'emploi salarié par secteur d'activité de 2009 à 2014



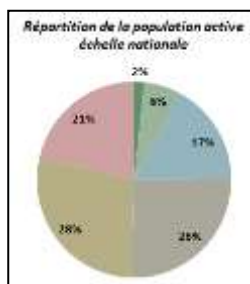
Source : Insee, Base historique des recensements de la population, exploitation complémentaire

Répartition de la population active du SCoT Val de Rosselle



Source : INSEE 2013

La population active par Catégorie SocioProfessionnelle (CSP) montre une surreprésentation des ouvriers sur le territoire, ainsi qu'une part relativement faible des cadres, professions intellectuelles supérieures et des professions intermédiaires.



Evolution de la population active par CSP

CSP	Agriculteurs	Artisans, Commerçants, Chefs entreprise	Cadres, Prof. intel. sup.	Prof. Intermédiaires	Employés	Ouvriers
2013	269	3 287	5 559	15 313	19 241	21 806
2006	322	2 956	5 901	14 421	19 186	24 709
Evolution	-17%	11%	-6%	6%	Stable	-12%

Or, depuis 2006, le poids des CSP intermédiaires augmentent alors que la part des ouvriers diminue ainsi que celles des cadres et professions intellectuelles supérieures.

Taux de chômage	2013	Evolution 2009 et 2013 (en points)
SCoT	18,3%	+2,1
Moselle	14,2 %	-2,5
Lorraine	14,4 %	-2,6
Sarre (Allemagne frontalière, 2013)	7,4%	-

Source : INSEE 2013 / EURES août 2013

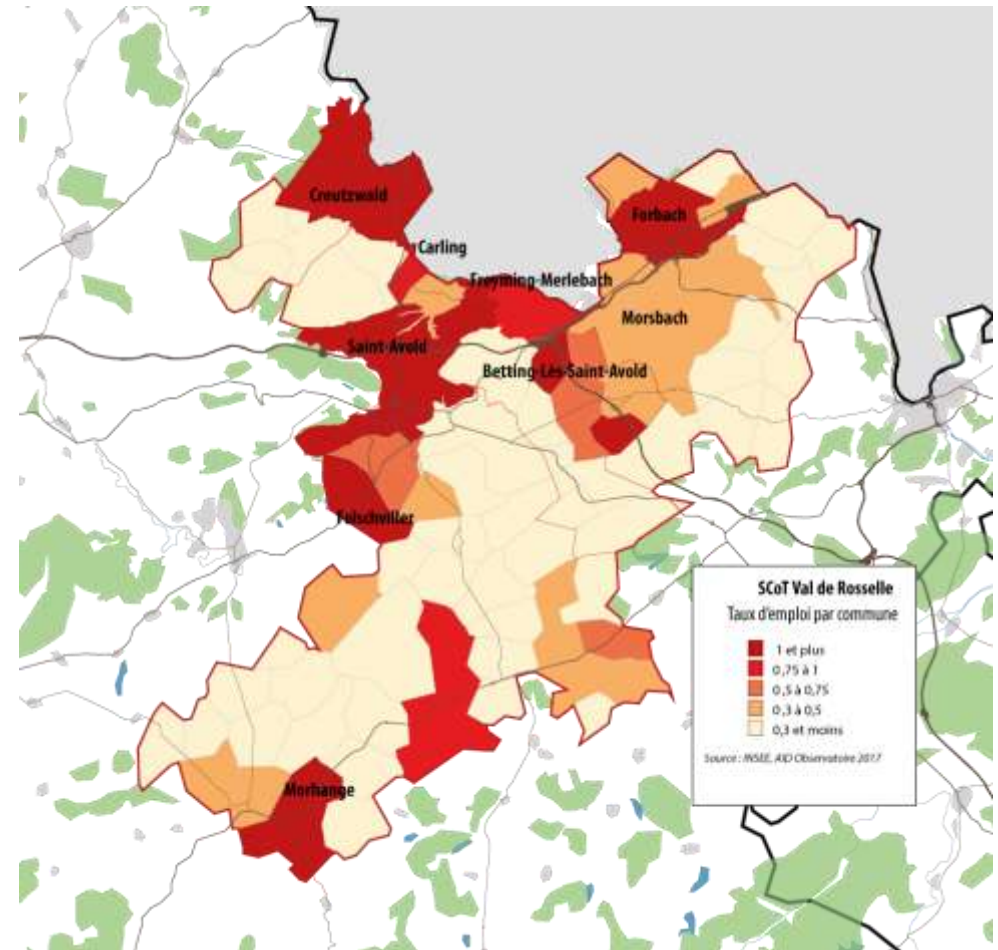
Le territoire est marqué par un taux de chômage particulièrement élevé par rapport au département et la région. **Ce taux est même en augmentation depuis 2009, l'année 2009 ayant été la période à laquelle la région a fait partie des six régions françaises dont le taux de chômage dépasse la barre symbolique des 10%.**

L'évolution de l'emploi, de la population active et du taux de chômage montre bien que le territoire est en situation de mutation économique et de restructuration. L'emploi peu qualifié auparavant développé dans l'industrie est graduellement remplacé par des emplois demandant une qualification supérieure, notamment dans le secteur tertiaire. Le taux de chômage important

pose la question de la reconversion des personnes peu qualifiées pour favoriser leur retour sur le marché du travail.

Malgré une baisse du nombre d'emploi graduelle, **le territoire possède un rapport emploi/actif relativement satisfaisant**, puisque le taux de couverture de l'emploi³ est de 0,69 (échelle nationale : 0,74). 7 communes ont un taux d'emplois supérieur au nombre d'actifs. Il s'agit des pôles économiques les plus attractifs du Pays Val de Rosselle, dans lesquels le nombre d'emplois est supérieur au nombre d'actifs. Ils attirent donc les actifs des communes voisines, fait corrélé avec les résultats de l'analyse des flux pendulaires.

	SCoT	Moselle	Lorraine
Emplois (2006-2013)	-6%	-4,00%	-5,00%
Actifs (2006-2013)	-1,40%	0,20%	-0,40%
Taux couverture l'emploi 2013	0,69	0,73	0,76



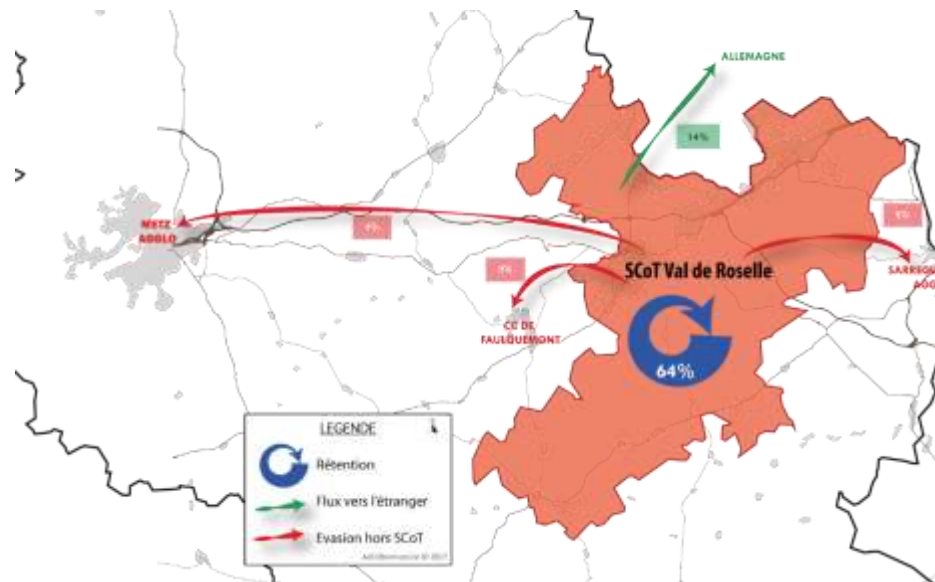
Source : INSEE 2006 / 2013

³ Le taux de couverture en emploi est le rapport entre le nombre d'emplois sur le territoire et le nombre des actifs qui résident sur le territoire.

2.2 Des flux domicile-travail relativement contenus sur le périmètre du SCoT

Plus de la moitié des actifs du Val de Rosselle travaillent sur le territoire du SCoT (64%). Cela confirme le taux de couverture des emplois satisfaisant sur le territoire. Le reste des actifs travaillent à l'extérieur dont les principales destinations sont : l'Allemagne (14% de l'ensemble des flux, notamment à destination de l'agglomération de Sarrebruck, située à moins de 15 minutes en trajet), la C.A. de Sarreguemines Confluences (8%), et dans une moindre mesure la C.A. de Metz Métropole (4%) et le district Urbain de Faulquemont (4%).

Synthèse des flux domicile / travail à l'échelle du SCoT

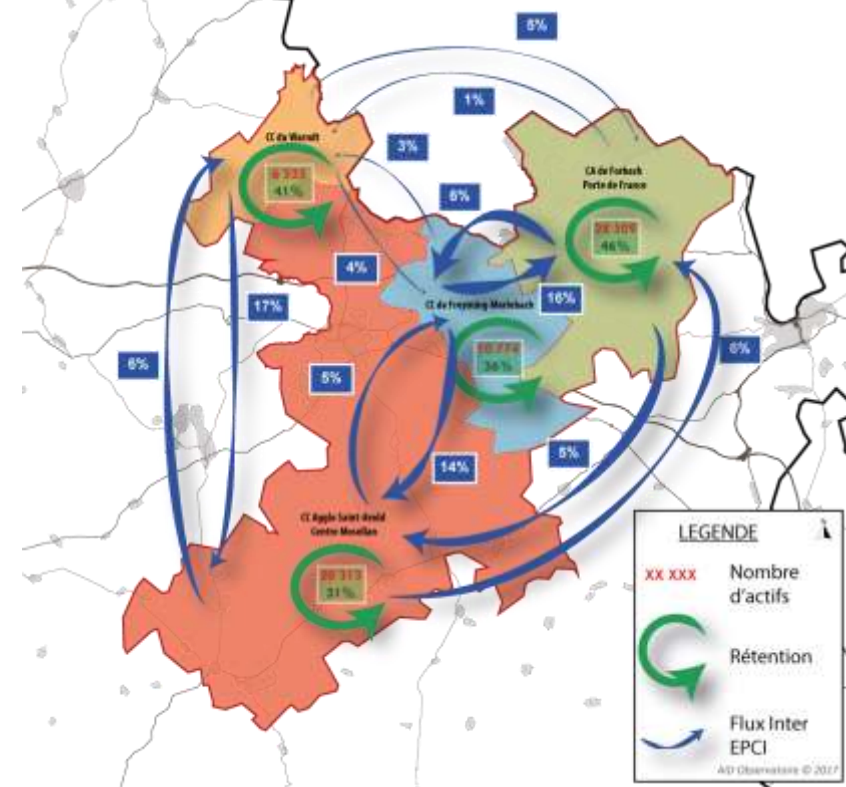


Au sein du périmètre SCoT, on note quelques disparités :

- Les agglomérations de St Avold Centre Mosellan et de Forbach Porte de France sont les plus attractives à l'échelle du territoire. Elles maintiennent plus de 45% au moins de leurs actifs sur place et attirent des actifs des EPCI voisines :

- 17 % des actifs de la C. C. du Warndt et 14% des actifs de la C.C. de Freyming Merlebach partent travailler sur l'agglomération St Avold Centre Mosellan.
- 16 % des actifs de la C. C. de Freyming Merlebach partent travailler sur la C. A. de Forbach Porte de France.
- Les C. C. du Warndt et de Freyming Merlebach sont celles qui retiennent le moins d'actifs en leurs seins proportionnellement au nombre d'actifs qu'elles comportent. En effet, 41% des actifs de la C.C du Warndt travaillent sur place, et 36% des actifs de la C. C. Freyming Merlebach travaillent sur place.

Synthèse des flux domicile / travail internes au territoire



3 DES CAPACITÉS D'ACCUEIL IMPORTANTES, NOTAMMENT DANS LE CADRE DE RECONVERSION D'ANCIENS SITES INDUSTRIELS

3.1 – L'offre et les disponibilités actuelles

L'offre de foncier à vocation économique est répartie au sein du territoire du SCoT du Val de Rosselle sur un ensemble de près de 44 zones d'activités soit diversifiées, soit thématiques (commerce, etc.). La répartition de ces zones d'activités peut être classée suivant leur attractivité et/ou leurs spécificités :

- Avec des zones d'importance supérieure, qualifiées de « majeures », au rayonnement dépassant le territoire du Val de Rosselle
- Avec des zones plus locales, visant essentiellement la satisfaction de besoins locaux.
- Avec des zones d'activités commerciales

Majeur	Surface occupée (ha)	Surface disponible viabilisée (ha)
CA Forbach Porte de France	210,48	4,52
CA Saint-Avoid Synergie	212	41
CC du Warndt	225,5	46,2
CC Freyming-Merlebach	127	113,5
Sous-total	774,98	205,22

Local	Surface occupée (ha)	Surface disponible viabilisée (ha)
CA Forbach Porte de France	50,66	3,34
CA Saint-Avoid Synergie	109,8	40,79
CC du Warndt	27,4	0
CC Freyming-Merlebach	22,7	0,8
Sous-total	210,56	44,93

Commerciale	Surface occupée (ha)	Surface disponible viabilisée (ha)
CA Forbach Porte de France	46,1	0
CA Saint-Avoid Synergie	54,96	0
CC du Warndt	0	0
CC Freyming-Merlebach	0	0
Sous-total	101,06	0

Les derniers chiffres de la CCI, issus d'un recensement mené en 2018/2019, font état de 67 locaux vides (avec une surface de vente supérieure à plus de 300 m²), soit un total cumulé de près de 59 000 m². Les zones particulièrement touchées par la vacance commerciale sont la zone « Europa » à Forbach/Morsbach, la zone commerciale « Vieux Carreaux » à Folschviller et la zone artisanale de Betting. A ce titre, les communes de Forbach et Saint-Avoid ont toutes deux été retenues dans le programme « Action Cœur de Ville », qui ambitionne d'améliorer les conditions de vie des habitants des villes moyennes et conforter le rôle de moteur de ces villes dans le développement du territoire.

Préalablement, le territoire du Val de Rosselle compte également 23 fiches, dont la majeure partie (17 d'entre elles) est située sur la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France. Parmi ces surfaces en fiches, près de 430 hectares ne sont cependant pas mobilisables pour la réintégration d'une activité (économique ou autre), puisque classées en zonage « N » (nature) au document d'urbanisme local ou faisant face à d'importantes contraintes. Ainsi près de 270 hectares restent donc disponibles, et viennent s'ajouter au potentiel de foncier disponible pour d'éventuels développements d'activités. Il est réparti par Communauté d'Agglomération et par Communautés de Communes dans le tableau suivant :

	Nombre de friches	Surfaces disponibles viabilisées (en ha)
CA de Forbach Porte de France	17	76,05
CC de Freyming-Merlebach	3	50
CC du Warndt	2	138,07
CA Saint-Avoid Synergie	1	8
TOTAL SCoT	23	272,12

L'ensemble de ces zones économiques, toutes vocations et toutes localisations confondues, représente **une surface totale de 1 086 hectares, dont 522 hectares sont aujourd'hui encore disponibles de manière viabilisée et 86 hectares non viabilisés.**

A ces chiffres s'ajoutent les projets de créations de surfaces à vocation économique, représentant moins de 30 hectares, essentiellement localisés dans

la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France (environ 11 hectares) et dans la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie (près de 16 hectares). Ces éléments sont repris au sein du Document d'Orientations et d'Objectifs.

3.2 – Un rythme de construction faible

Le territoire a consommé l'équivalent de 43,7 hectares de construction en 9 ans pour l'activité économique, soit 4,9 hectares/an en moyenne. 265 m²/an pour 1 000 habitants ont été construits en moyenne, ratio inférieur à la moyenne du département et de la région (respectivement de 314 et 332 m²/an pour 1000 habitants).

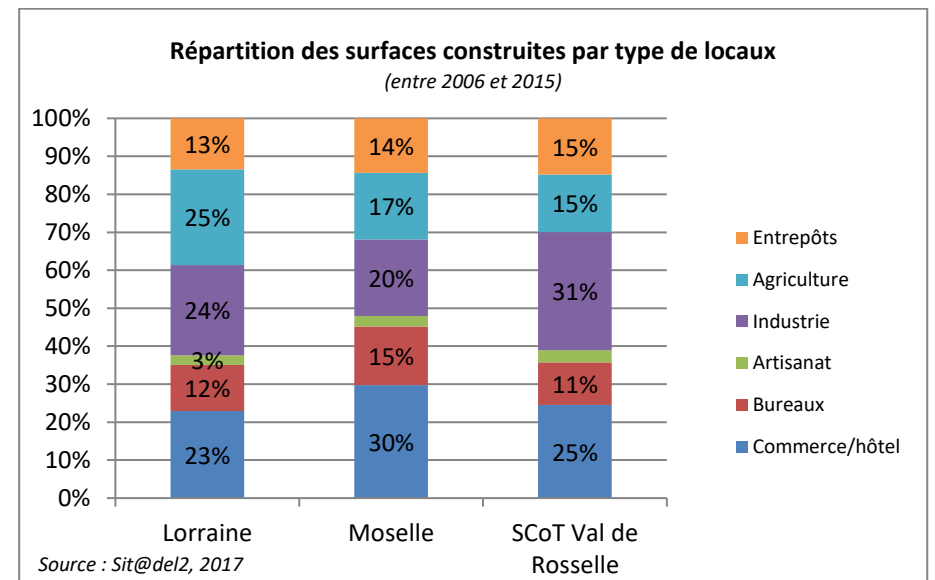
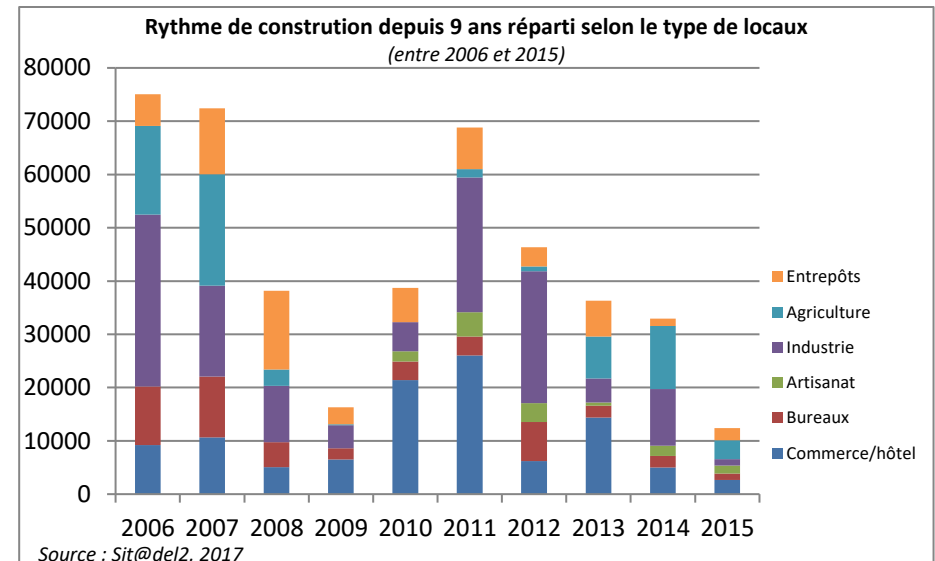
Les principales communes ayant bénéficiées de ces nouvelles constructions sur la période sont les suivantes (elles représentent à elles-seules près de 60% des m² construits) :

- St Avold : 17,7 ha
- Creutzwald : 10,1 ha
- Forbach : 9,3 ha
- Behren-Lès-Forbach : 6,6 ha
- Folschwiller : 4,6 ha

Sur les 9 dernières années, les nouvelles constructions ont été particulièrement élevées au début des années 2000, notamment pour des constructions liées à l'activité industrielle, nécessitant des surfaces foncières et de bâti très importantes. A partir de 2005, le rythme de construction s'est affaibli passant de près de 80 000 m² à un peu plus de 10 000 m² de surface bâtie.

Une forte dynamique s'est produite en 2011, avec de nouvelles constructions pour l'industrie et les activités commerciales et hôtelières et à nouveau un rythme moins soutenu jusqu'en 2015.

Par rapport au département et à la région, la part des constructions liée à l'industrie est plus importante. Elle représente 31 % des constructions produites entre 2006 et 2015, alors qu'elle est de l'ordre de 20 % à 25% à l'échelle du département et de la région.



4 SYNTHÈSE DES ENJEUX EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Atouts	Faiblesses
Structure du tissu économique	
- Une économie historiquement très industrielle qui aujourd'hui devient fortement présentielle (satisfaction des besoins de la population résidente). - Une mutation économique en cours, avec une dynamique de création d'entreprises soutenue.	Un taux de survie des entreprises à 5 ans encore inférieur à la moyenne nationale et régionale, qui montre une certaine fragilité économique.
Emploi et actifs	
Un processus de requalification de la population active liée à la reconversion économique (baisse des emplois peu qualifiés et hausse des CSP supérieures). Un taux de couverture de l'emploi relativement satisfaisant.	Un taux de chômage structurel ayant connu une forte progression lors de la dernière décennie, → Des actifs inoccupés pour lesquels un retour sur le marché de l'emploi semble difficile (part des personnes peu ou pas qualifiées encore important). Des formations limitées, notamment au niveau des études supérieures, induisant des départs de populations étudiantes vers les agglomérations proposant des cursus plus diversifiés (Metz, Nancy notamment).

	Un territoire dont l'attractivité reste limitée face aux marchés de l'emploi voisins (Sarrebruck, Metz, Sarreguemines, ...).
--	---

Zones d'activités du territoire	
- Des zones d'activités nouvellement créées (St Avold, pôle Agora notamment) bénéficiant d'un développement se voulant maîtrisé : Implantation sur axe majeur Qualité architecturale et paysagère Mutualisation des infrastructures. Une bonne signalétique externe des zones d'activités depuis les axes routiers majeurs. Une maîtrise énergétique développée à l'échelle du territoire, notamment au niveau des eaux de pluie.	Des zones d'activités existantes peu spécialisées et peu délimitées, liées à la problématique de reconversion de certaines zones économiques. Des zones d'activités vieillissantes, d'une qualité globalement faible : - laissant peu de place aux modes de déplacement doux, - jouissant d'une qualité architecturale et paysagère médiocre, - Des zones existantes qualitativement peu attractives.
Capacité d'accueil d'activités économiques	
Un foncier disponible en grande quantité, et fortement modulable : de nombreuses zones de petites et grandes tailles sont disponibles à la commercialisation.	Des zones d'activités très peu remplies et/ou en cours de commercialisation, générant une concurrence interne pour attirer les investisseurs potentiels.

ANNEXES :

Annexe 1, recensement et caractéristiques de l'ensemble des 33 zones d'activités du SCoT du Val de Rosselle.

CA Forbach Porte de France

Nom des ZAE	Typologie	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois	Surface totale (ha)	Surface occupée (ha)	Surface disponible viabilisée (ha)	Surface disponible non viabilisée (ha)
Technopole Forbach Sud	Industrie	64	1973	120	117,60	2,4	0
ZA Forbach Ouest	Industrie	61	917	83	80,00	0	3
Eurozone	Mixte (hors commerce)	20	138	15	12,88	2,12	2,24
Cocheren Lotissement Cocheren	Artisanat	7	23	5,2	5,20	0	0
ZA de Spicheren	Artisanat	8	55	13	9,50	2,5	1
Lotissement Carreau Marienau	Artisanat	5	112	3,5	2,66	0,84	0
Zone de la Heid	Artisanat	21	217	13	13,00	0	0
Zone les Hauts d'Oeting	Artisanat	10	72	4,3	4,30	0	2
ZA Simon 4	Artisanat	17	107	16	16,00	0	1
ZC Forbach Europe	Commerce	NR	NR	39	39,00	0	0
ZC Stiring-Wendel (Forbach Saint Guy)	Commerce	NR	NR	7,1	7,10	0	0

CC Freyming-Merlebach

Nom des ZAE	Typologie	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois	Surface totale (ha)	Surface occupée (ha)	Surface disponible viabilisée (ha)	Surface disponible non viabilisée (ha)
Mégazone départementale	Industrie	1	150	100	5,00	95	0
Parc d'activités 1	Industrie	28	580	111,5	105,00	6,5	0
Parc d'activités de la Rosselle (Zone de Betting Béning)	Mixte (dont commerce)	0	0	20	8,00	12	0
Freyming-Merlebach Siège Cuvelette	Artisanat	0	0	33	9,00	0	0
Zone mixte de Betting	Mixte (dont commerce)	24	500	22,7	22,70	0	0
Zone Vouters Bas	Artisanat			1,5	0,00	0,8	0,7
Farébersviller - BEST	Commerce	NR	NR	33	0,00	0	0

CA de Saint-Avoid Synergie

Nom des ZAE	Typologie	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois	Surface totale (ha)	Surface occupée (ha)	Surface disponible viabilisée (ha)	Surface disponible non viabilisée (ha)
Parc industriel Furst	Industrie	21	500	60	40,00	8	12
Le Composite Park (Caveau de Vernejoul)	Industrie	8	NR	25	12,00	2	11
ZI de Valmont (Actival)	Industrie	10	250	65	40,00	25	0
Europort St AVOID	Industrie	13	700	120	120,00	6	0
Zone de Grunhof (Porcellette)	artisanale	6	20	20	0,50	19,5	0
ZAC du Wehneck	Mixte (hors commerce)	NR	NR	13	10,50	2,5	0
Zone artisanale Vieux Carreau	Mixte (hors commerce)	NC	NC	5,5	5,50	0	0
ZA avenue Foch	Mixte (hors commerce)	NC	NC	5,5	5,50	0	0
ZA Vente au Carreau	Mixte (hors commerce)	NR	NR	34,2	34,20	0	0
ZA de Lachambre Gare	Mixte (hors commerce)	NC	NC	3	3,00	0	0
ZA Charles July	Mixte (hors commerce)	NC	NC	3	3,00	0	0
Zone artisanale du Stade	Artisanat	3	NR	1,2	1,20	0	0
Zone de la route Lachambre	Artisanat	NC	NC	3	3,00	0	0
Zone artisanale de Grostenquin	Mixte (hors commerce)			9,57	3,80	4,23	0
Zone industrielle Lavoisier	Mixte (hors commerce)			57,16	31,67	14,56	0
Pôle d'Activités de la Claire Forêt	Mixte (hors commerce)			8,76	7,93	0	0
ZC St AVOID-Machereu (Zone de Moulin Neuf)	Commerce	NR	NR	41,4	17,66	0	23,74
ZC Folschviller/Valmont Super U	Commerce	NR	NR	30,3	13,30	0	17
ZC St AVOID Espace Patton	Commerce	NR	NR	13,7	13,70	0	0
ZC St AVOID Agora	Commerce	NR	NR	14,4	10,30	0	4,1

CC du Warndt

Nom des ZAE	Typologie	Nombre d'établissements	Nombre d'emplois	Surface totale (ha)	Surface occupée (ha)	Surface disponible viabilisée (ha)	Surface disponible non viabilisée (ha)
Zone Ham-sous-Vaesberg	Industrie	2	15	0,7	0,00	0,7	0
ZI du Siège 1	Industrie	8	356	36	36,00	0	0
Warndt Park	Industrie et commerce	0	0	91	51,00	40	0
Parc d'activités Sud	Industrie et commerce	25	578	152	138,50	5,5	8
ZI de Fatima	Mixte (hors commerce)	39	450	23	23,00	0	0
Zone Puits Barrois	Mixte (hors commerce)	4	39	4,4	4,40	0	0

Annexe 2, recensement et caractéristiques de l'ensemble des 25 friches du SCoT du Val de Rosselle.

Friches au sein de la CA de Forbach Porte de France

Nom zone	Superficie (ha)	Activité avant fermeture	Date fermeture	Zonage PLU	Protection spécifique
Folking - Carrière de pierres	1,05	Extraction de pierres	NR	A	-
Forbach Banag	10,84 Dont 3 utilisables	Décantation eau et lavage de charbon	1997	2AU	Périmètre de protection patrimoniale
Forbach - Carrière centrale	74,58	Carrière de sable	1988	Ux	-
Forbach / Schoeneck Carrière Simon	85	Dépôt de schistes et évacuation de schlamms (autorisation d'exploitation des schlamms limitée à janvier 2008)	NR	N	-
Forbach / Morsbach Extension de dépôts	17,05	Distillation de goudrons	2005	AUx	-
Forbach - Hospital St Barbe	5,85	Hôpital	2014	UA	-
Forbach - Puits Marienau	1,24	Captage grisou	2011	UX	-
Forbach - Simon 1 et 2	28	Exploitation charbon et grisou	2011	20 ha en AU 8 ha en N	Monument historique
Forbach - Petite Rosselle	156	Dépôt schistes miniers	1997	145 ha en N 11 ha en Ux	-
Forbach / Morsbach Berges de Rosselle	15,96	Stockage de charbon	1990	1 ha en N 16 ha en 1AUx	-
Morsbach/ Rodbruck Berges de Rosselle	27,41	Stockage de charbon	1990	0,41 ha en N 29 ha en 1AUx	-
Petite Rosselle - Carreau Wendel	15	Carrière de sable	NR	N	-
Petite Rosselle - Carrière + décharge classe 3	7,48	Extraction de sable	NR	N	-
Petite Rosselle - Parc Explor Wendel	21	Extraction de charbon	1986	UM	-
Petite Rosselle 6 Dépôt de liquides inflammables	4,64	Atelier mécanique	1997	UC	-
Petite Rosselle - Anciens puits St Joseph	11	Extraction de charbon	1960	N	-
Schoeneck/ Stiring Wendel	43,04	Stockage de laitier	NR	10 ha en N 33 ha en 1AUx	-

Projet de requalification en cours

Friches au sein de la CC de Freyming-Merlebach

Nom zone	Superficie (ha)	Activité avant fermeture	Date fermeture	Zonage PLU	Protection spécifique
Betting / Bening les St Avold Parc d'activités de la Rosselle	24	Stockage de charbon	2003	1AU	-
Freyming-Merlebach Ancien lavoir	9	Lavoir à charbon	2003	1AU + N	NR
Freyming-Merlebach Carreau supérieur du siège Reumaux	2,68	Exploitation de charbon	2003	Ud	-
Freyming-Merlebach Siège Cuvelotte	33	Extraction de charbon	2003	1AU	Monument historique
Freyming-Merlebach Siège Vouters et voies ferrées VFLU	50	Extraction et transport charbon + voies ferrées	2003	1AU + Ud + N	NR

Friches au sein de la CA de Saint-Avold Synergie

Nom zone	Superficie (ha)	Activité avant fermeture	Date fermeture	Zonage PLU	Protection spécifique
Carling - Cokerie de Carling	50	Cokerie	2009	NR	NR

Friches au sein de la CC du Warndt

Nom zone	Superficie (ha)	Activité avant fermeture	Date fermeture	Zonage PLU	Protection spécifique
Creutzwald - Collège Breckelberg	8,07	Etablissement scolaire	2013	NR	-
Creutzwald - Siège 2 de la Houve	19	Extraction de charbon	2001	1AUx	-



5 L'AGRICULTURE - ETAT DES LIEUX ET DYNAMIQUES

L'analyse est basée sur les données du Recensement Général Agricole (RGA) 1988, 2000 et 2010 transmises par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt.

Ce recensement, qui a été réalisé fin 2010 - début 2011 sur l'ensemble du territoire français, s'attache à définir la structure des exploitations, les différents statuts, les modes de production, la composition des exploitations, les productions, le matériel utilisé...

Les informations suivantes ont été fournies par la Chambre d'Agriculture de Moselle (étude réalisée en 2015).

La conservation de l'espaces agricole et la diversification des productions sont les deux enjeux de l'agriculture dans le Val de Rosselle.

En terme d'occupation des sols la répartition est la suivante :

- 22 % d'espaces artificialisés soit 9 546,0 hectares ;
- 78 % d'espaces naturels et agricoles soit 33 262,7 hectares.

5.1 Une activité très présente en partie Est, Sud du Val de Rosselle

En 2010, l'agriculture occupe environ 13 878 ha, soit **34 %** de la superficie du territoire du SCOT du Val de Rosselle. Elle est l'activité la plus importante en termes d'espace, ce qui n'est pas sans conséquence sur le territoire, notamment en termes identitaires et d'occupation de l'espace. Ce pourcentage est inférieur à celui de la moyenne de la Moselle qui est de 50 % en 2010.

Cette activité se concentre principalement dans une large bande allant du Sud-Ouest du territoire au Nord-Est, sur la Communauté de Communes du Pays Naborien, la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach et la Communauté d'Agglomération de Forbach – Porte de France. La Communauté de Communes du Warndt recense également des espaces dévolus aux cultures. Sur le reste du territoire, les espaces boisés et les milieux anthropisés n'ont laissé que quelques reliquats agricoles.

La Communauté de Communes de la Houve recense de nombreux espaces agricoles sur son territoire notamment sur les communes les plus à l'Ouest de la Communauté de Communes.

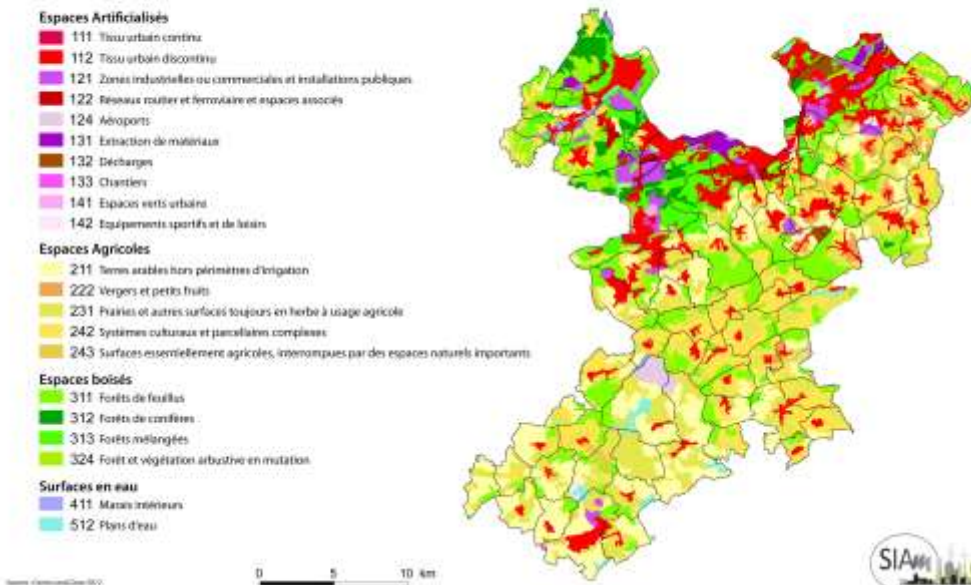


Diebling



Etzling

Occupation des sols en 2012

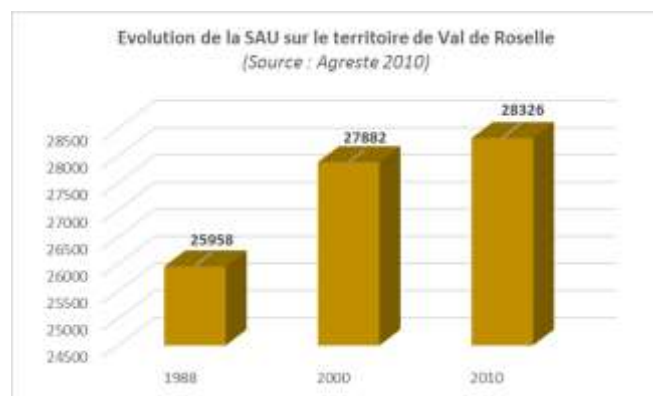


5.2 Une augmentation de la SAU sur les 10 dernières années

Depuis 1988, le territoire du Val de Rosselle se distingue avec une hausse de la Surface Agricole Utile (+ 9,1 % environ soit une hausse de 2 368 hectares).

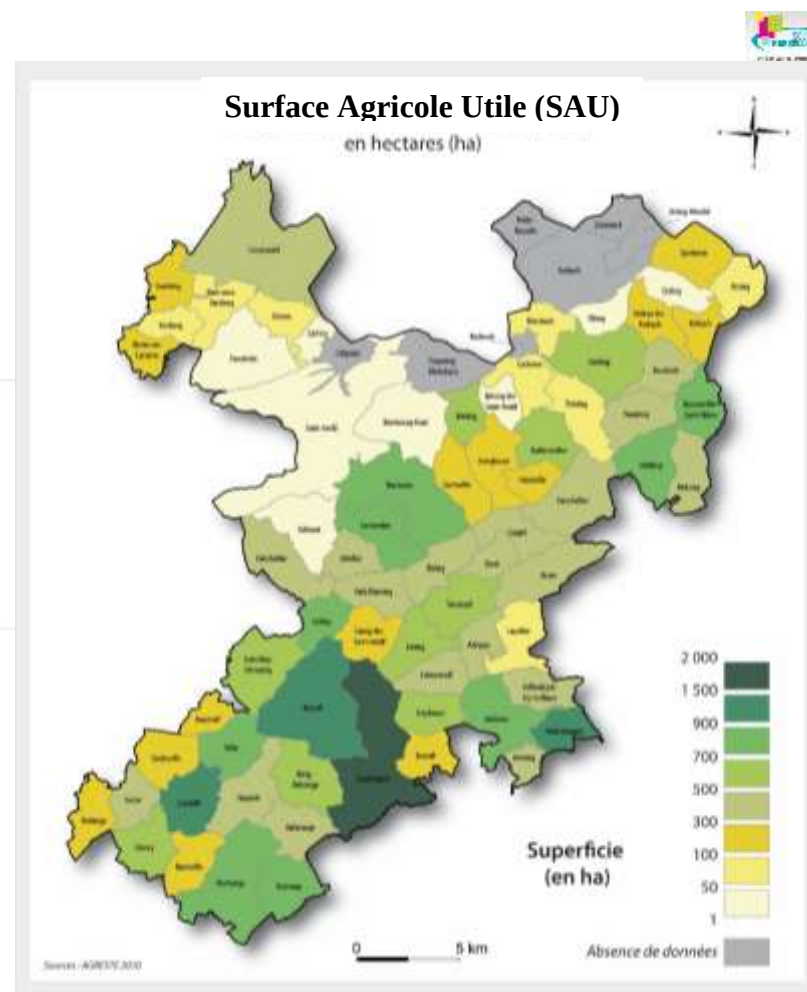
Cette hausse est inégalement répartie sur le territoire du SCoT. Ainsi, les communes du Sud de la CC de Warndt ainsi que les communes localisées sur la partie Sud-Est du Val de Rosselle enregistrent une hausse de la SAU quand celles du centre (Seingbouse, Guenviller, Barst, Henriville, Hombourg-Haut et Altviller) présentent une baisse de la SAU inférieure à - 0,1 %.

A noter toutefois, la réduction de la SAU n'est pas imputable au seul facteur de l'extension urbaine. Le changement d'activité est également un facteur de réduction de la SAU (ex. les centres équestres ne sont pas considérés comme une activité agricole).



La Surface Agricole Utile (SAU) est de 28 326 hectares selon l'étude de la Chambre d'Agriculture pour l'année 2013 et est ainsi répartie :

- 48% est en prairie soit 6 733 hectares ;
- 52% est en cultures céréalières soit 7 175 hectares.



Hombourg-Haut

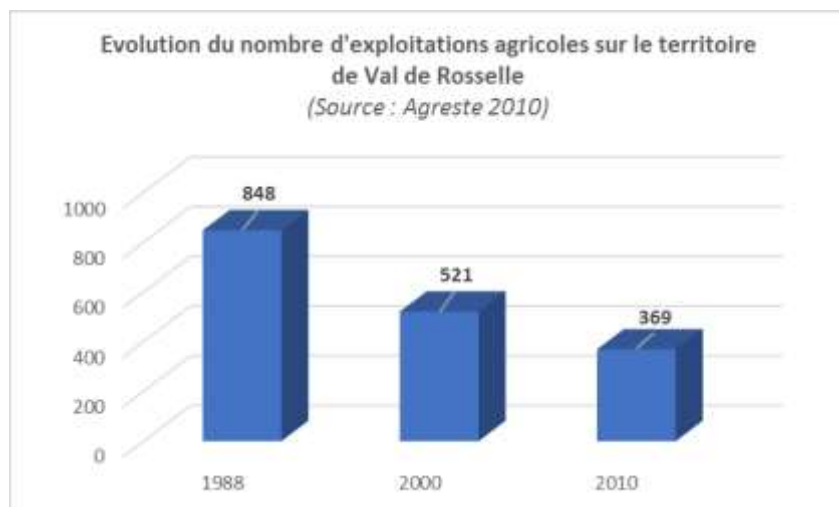


Farschviller

5.3 Une baisse du nombre de sièges d'exploitation depuis 1988

Conjointement à la hausse de la Surface Agricole Utile, le nombre de sièges d'exploitations a baissé (- 56,5% en 22 ans soit 479 sièges d'exploitation en moins sur l'ensemble du territoire du Val de Rosselle) entre 2000 et 2010.

Les 369 sièges d'exploitations présents sur le Val de Rosselle représentent 9,8% du nombre global des exploitations identifiées sur la Moselle en 2010 (3 752 exploitations agricoles sur l'ensemble de la Moselle).



Le diagnostic agricole de la Chambre d'Agriculture fait état sur le territoire SCoT Val de Rosselle de 132 exploitations (avec bâtiments présents sur les communes) réparties ainsi :
90 exploitations individuelles et 42 exploitations sociétaires.

Données issues de l'étude de la Chambre d'Agriculture

Projets et perspectives au sein du territoire Val de Rosselle :

- 46 exploitations ont des projets d'agrandissement ;
- 83 exploitations se maintiennent sans changement ;
- 3 exploitations envisagent la cessation de leur activité

A noter que 49 exploitations indiquent d'éventuels changements de destination de certains de leurs bâtiments. De plus, 3 exploitations indiquent un projet d'installation.

5.4 Une SAU moyenne par exploitation en hausse

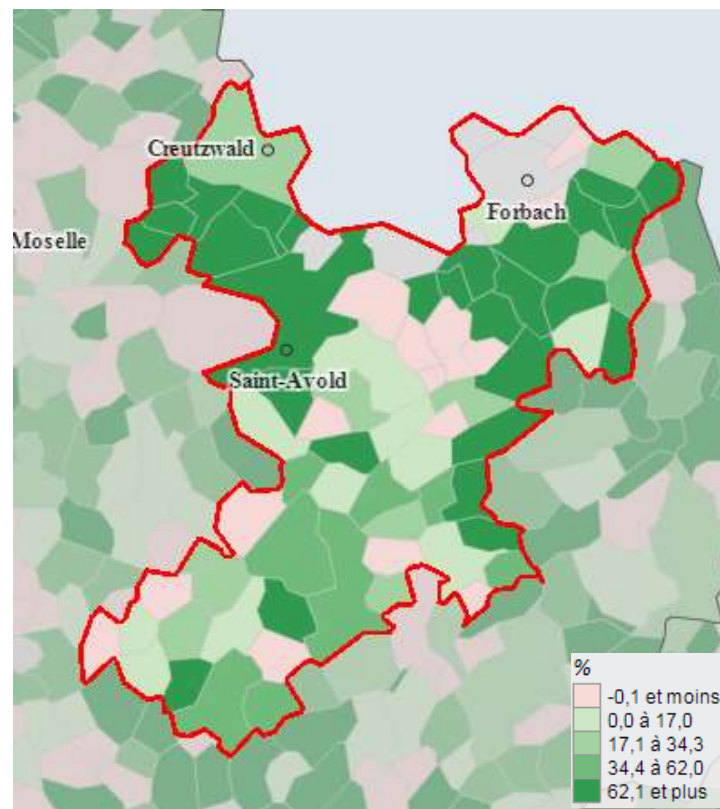
La SAU moyenne par exploitation n'a cessé d'augmenter depuis 1988 (+ 151 % sur l'ensemble du SCoT). La SAU des anciennes exploitations a été répartie sur l'ensemble des exploitations actives.

Spatialement, l'étude de l'évolution de la SAU par exploitation entre 2000 et 2010 met en évidence une certaine hétérogénéité sur le Val de Rosselle : les communes situées aux abords de la frontière ainsi que celles localisées sur la partie centrale du territoire voient la part de la SAU moyenne par exploitation régresser, alors que sur le reste du territoire la SAU moyenne croît nettement.

Évolution de la SAU moyenne par exploitation entre 2000 et 2010

Source : www.agreste.fr

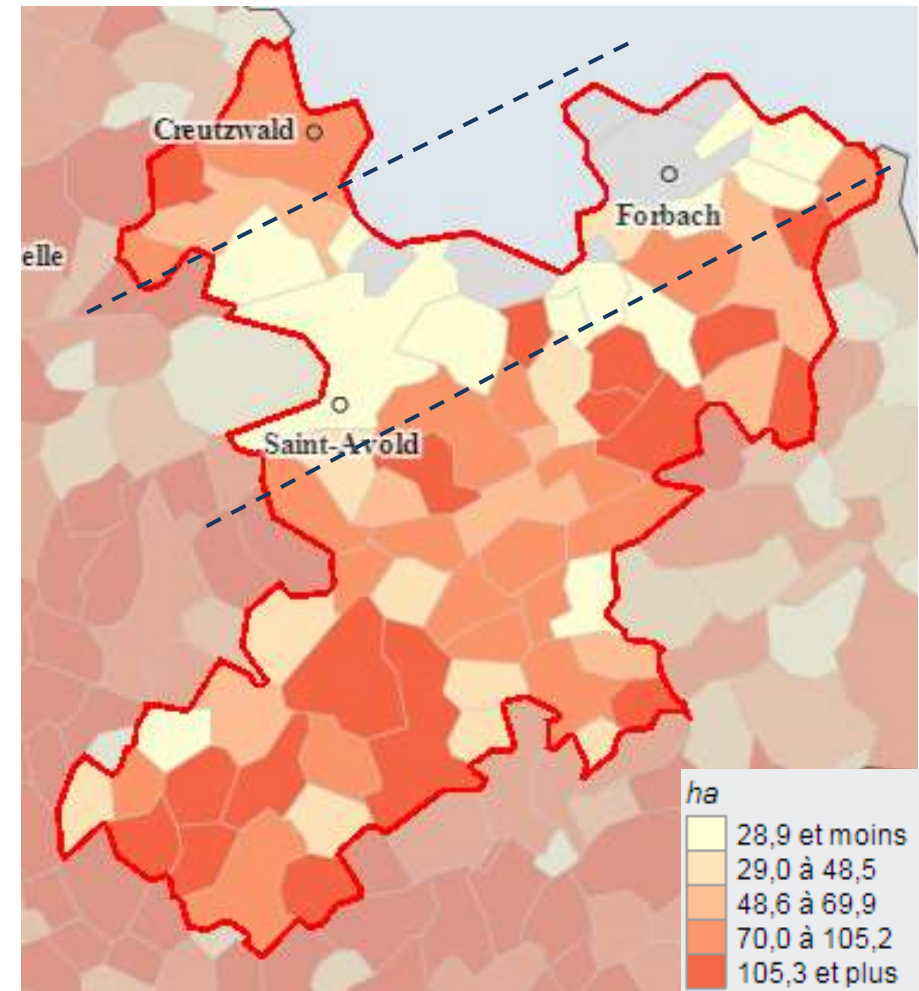
Résultat du recensement agricole de 2010

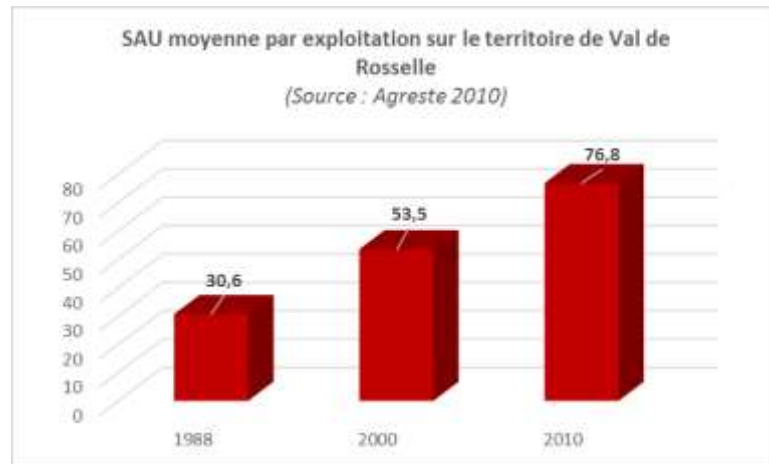


Surface Agricole Utile moyenne par exploitation en 2010

Source : www.agreste.fr

Résultat du recensement agricole de 2010





Globalement, la Surface Agricole Utile moyenne par exploitation est plus élevée au Sud du territoire compte tenu des caractéristiques géomorphologiques.

Aussi, même si la SAU moyenne du territoire avoisine les 77 hectares, celle-ci n'est pas significative puisque certaines communes du territoire du Val de Rosselle ont des exploitations qui enregistrent une SAU bien supérieure à 100 hectares (ex. Farébersviller, 224 hectares en moyenne par exploitation). A contrario, certaines communes, localisées dans une bande centrale allant de Saint-Avold à Spicheren, voient la SAU de leur exploitation plus réduite (ex. Hombourg-Haut, 1 hectare en moyenne par exploitation ou bien Stiring-Wendel, 0,3 hectare en moyenne par exploitation).

Globalement, les exploitations professionnelles sont plutôt plus petites que la moyenne du département : seulement 22,8 % des exploitations ont une superficie agricole de 100 ha contre 35,3 % sur l'ensemble de la Moselle (source : Agreste 2010).

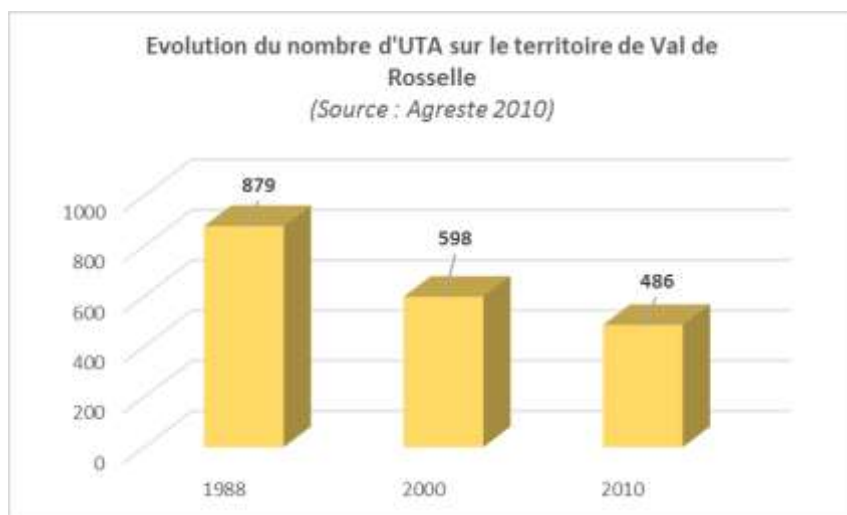
Dans le cadre du SCoT approuvé en 2012, il avait été mis en avant une baisse importante du nombre de moyennes et de grandes exploitations et que cette baisse portait essentiellement sur les exploitations dites « non professionnelles », c'est-à-dire employant moins d'un trois quarts temps ou dont la marge brute standard est inférieure à 12 ha équivalent blé.

Ceci traduit l'importance des petites exploitations de double-actifs, dits « ouvriers-paysans », héritée de l'histoire industrielle locale. Au point de vue de la gestion du territoire agricole, la disparition de ces ouvriers-paysans a peu de conséquences en ce qui concerne les bonnes terres, qui sont reprises par les exploitations professionnelles. Par contre, les terres de moins bonne qualité sont souvent laissées à l'abandon après l'arrêt de ces petites exploitations, ce qui induit une baisse de qualité du cadre de vie de la population quand ces parcelles sont situées à proximité des villages.

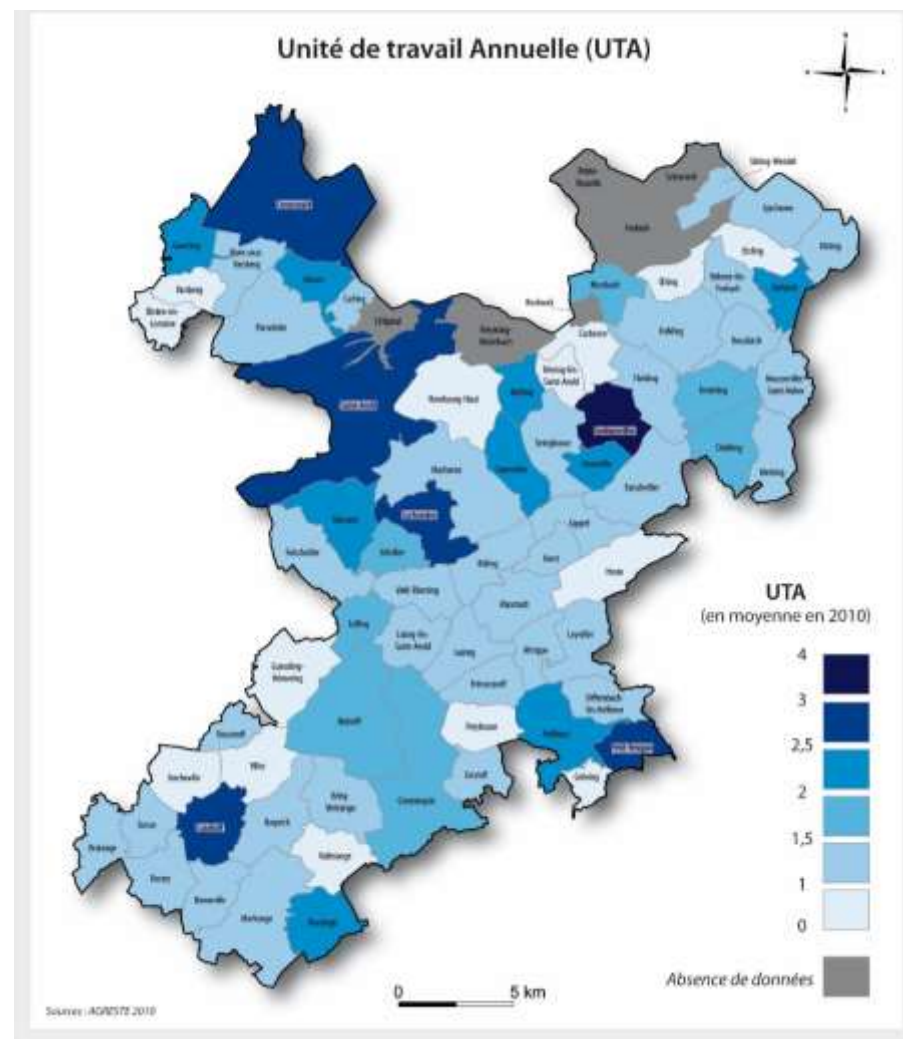
5.5 Le nombre de salariés agricoles décroît depuis 1988

Le nombre d'UTA (Unité de Travail Annuel) * des exploitations du territoire voit sa valeur fortement décroître au cours des vingt dernières années.

Plus concrètement, on observe une baisse de 112 salariés agricoles sur la période 2000-2010, soit environ 11 salariés de moins par an et 393 depuis 1988. Cette baisse du nombre de salariés est à corrélérer avec la mécanisation des pratiques agricoles qui permet un maintien de l'activité même avec un nombre de salariés qui diminue. Plus largement, cette diminution du nombre de salariés est rendue possible par la disponibilité d'une énergie abondante (pétrole essentiellement) dont la rentabilité énergétique permet un maintien des capacités de production au détriment du nombre de salariés, qui lui diminue.



* L'unité de travail annuel (UTA) est l'unité de mesure de la quantité de travail humain fourni sur chaque exploitation agricole.
Cette unité équivaut au travail d'une personne travaillant à temps plein pendant une année



5.6 - 82 % des chefs d'exploitation ont plus de 40 ans

En 2010, le nombre de chefs d'exploitation et de coexploitants sur le Val de Rosselle est estimé à 466. Environ 81,3 % de ces exploitants ont plus de 40 ans.

La part de jeunes chefs d'exploitation est faible à l'échelle du territoire (18,7 %) en comparaison des autres communes du département dont le taux est de 20 % et de l'ensemble de la Lorraine avec un taux à 21 %.

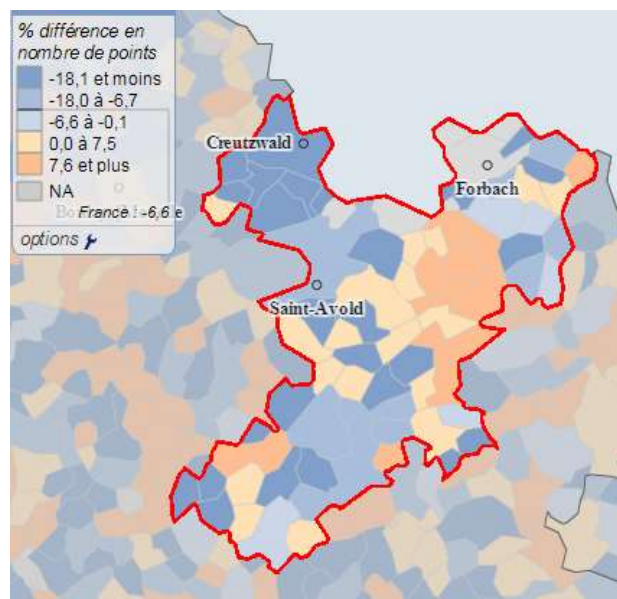
Elle reste essentiellement concentrée sur la partie centrale du territoire du Val de Rosselle, notamment sur les communes de Farébersviller, Seigbouse, Henriville, Farschviller où les moins de 40 ans représentent 50 % des effectifs des chefs d'exploitation et des coexploitants.

Notons également la baisse significative du nombre d'exploitants de moins de 40 ans (- 8,3 %) sur le territoire depuis 2000. Elle concerne principalement le territoire de la Communauté de Communes du Warndt.

Evolution de la part des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans entre 2000 et 2010 (en %)

Source : www.agreste.fr

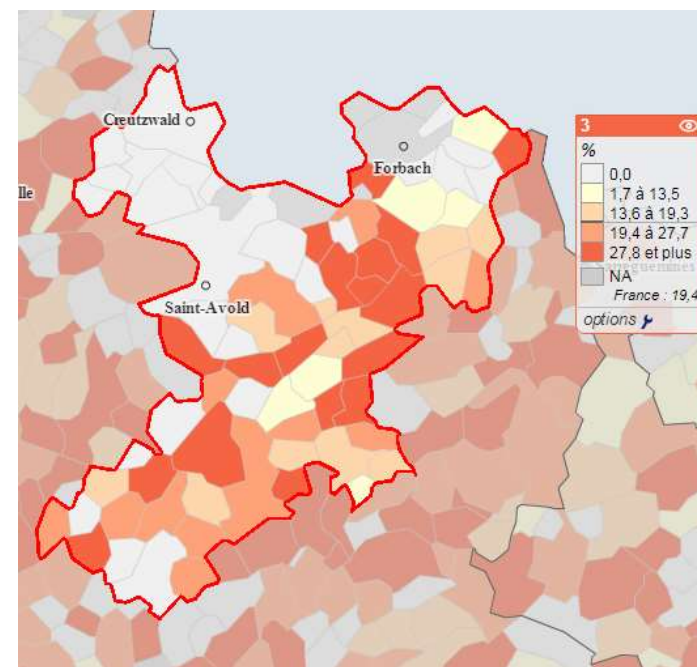
Résultat du recensement agricole de 2010



Part des chefs d'exploitation et coexploitants de moins de 40 ans en 2010 (en nombre)

Source : www.agreste.fr

Résultat du recensement agricole de 2010



La répartition des exploitants agricoles sur le territoire Val de Rosselle selon leurs âges est la suivante selon le diagnostic agricole de la Chambre d'Agriculture :
L'âge moyen des agricultures du territoire est de 47 ans.

Les chefs d'exploitation et de coexploitants

Selon l'INSEE, le chef d'exploitation est la personne physique qui assure la gestion courante de l'exploitation. Dans le cas d'une forme sociétaire, où plusieurs personnes peuvent remplir cette fonction, on retient celle qui assure la plus grande part de responsabilité, les autres étant définies comme coexploitants.

5.7 Une pluriactivité historique, encore perceptible

Trois grands types d'exploitations dominent toujours dans l'agriculture mosellane : les exploitations mixtes de culture-élevage, les unités spécialisées en grandes cultures et les élevages bovins. Le Val de Rosselle se caractérise par des productions orientées vers la polyculture et l'élevage.

Si la proportion des exploitations céréalières est inférieure à celle du département de la Moselle, elle représente tout de même un tiers de la SAU globale du territoire d'études (35,9 % de la SAU en 2010).

En ce qui concerne les exploitations des oléagineux, celles-ci sont légèrement moins représentées (11 %) que sur le reste de la Moselle (14,7 %).

	SCOT du Val de Rosselle	Moselle
Part des céréales dans la SAU en 2010	35,9 %	37,4 %
Part des oléagineux dans la SAU en 2010	11,0 %	14,7 %
Nombre d'unités de gros détails (UGB) en 2010	24 367	247 461
Part des exploitations de vaches laitières	20,9 %	22,8 %
Part des exploitations de vaches nourrices	45,3 %	41,2 %

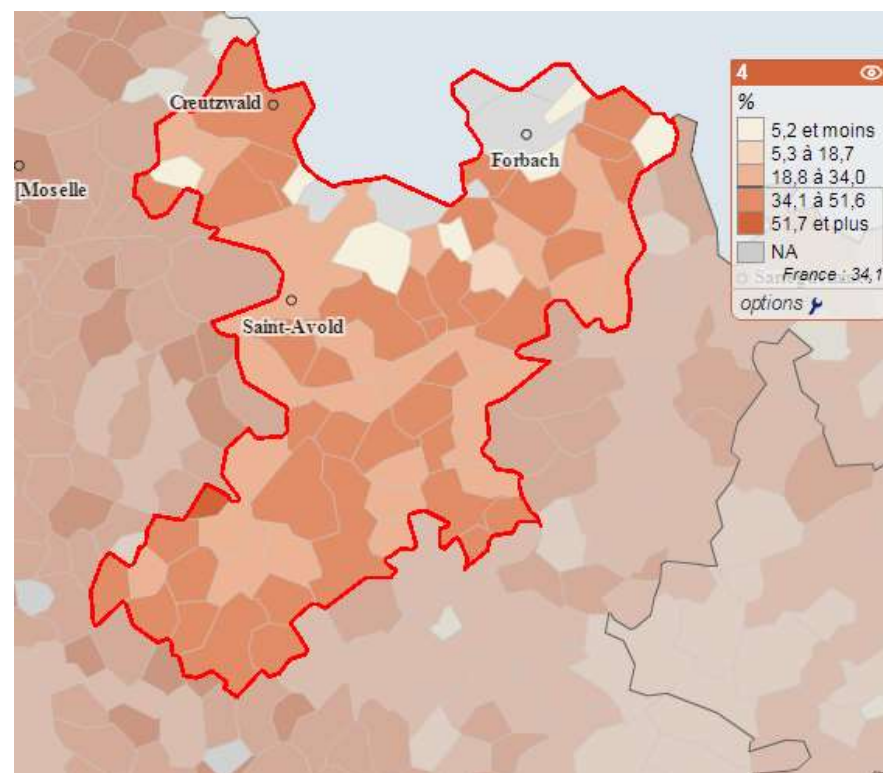
Source : Agreste, 2010

L'élevage bovin marque le territoire du Val de Rosselle. Le nombre de bovins est en augmentation depuis les années 1979 pour atteindre aujourd'hui 24 367 unités de gros bétails, soit près de 9,8 % du cheptel de la Moselle. Les exploitations dédiées aux exploitations de vaches nourrices sont surreprésentées par rapport à l'élevage laitier.

Part des céréales dans la SAU en 2010

Source : www.agreste.fr

Résultat du recensement agricole de 2010

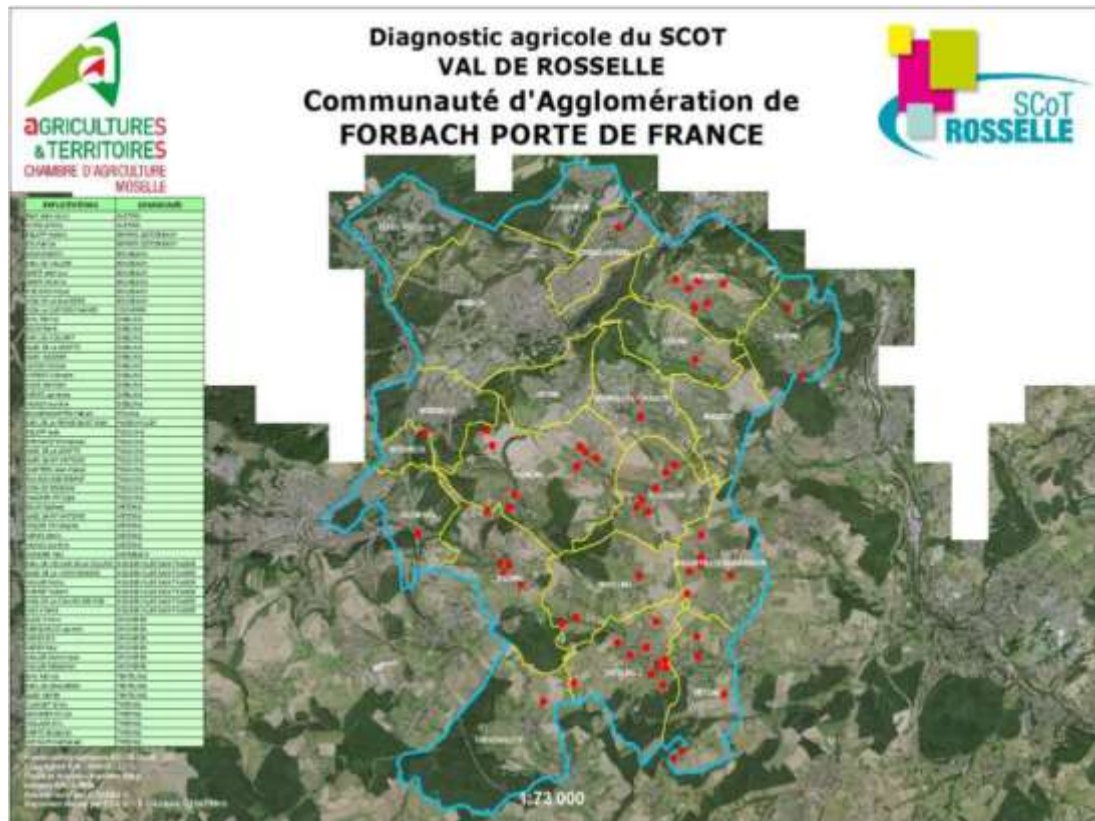


Unités de Gros Bétail

Selon l'INSEE, l'unité gros bétail "alimentation totale" (UGB) est définie comme une vache laitière de 600 kg consommant 3 000 unités fourragères (UF) par an, ce qui lui permet de produire 3 000 kg de lait.

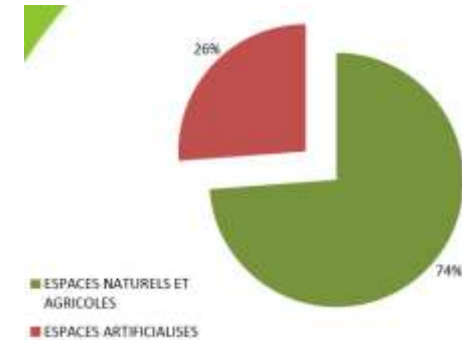
6 L'ACTIVITE AGRICOLE PAR EPCI

6.1 La Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France



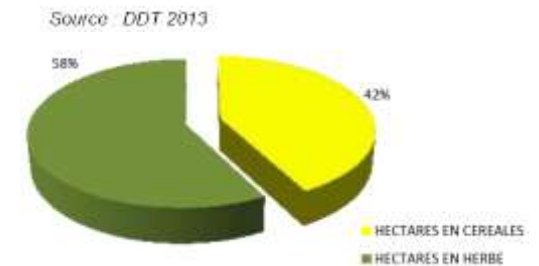
OCCUPATION DU SOL

- 10 292,10 ha d'espaces naturels et agricoles
- 3 650,70 ha d'espaces artificialisés (dont espaces à bâtir)



SURFACE AGRICOLE UTILE

- 4480 ha de SAU totale
- 1892 ha en céréales
- 2588 ha en prairie



FORME JURIDIQUE

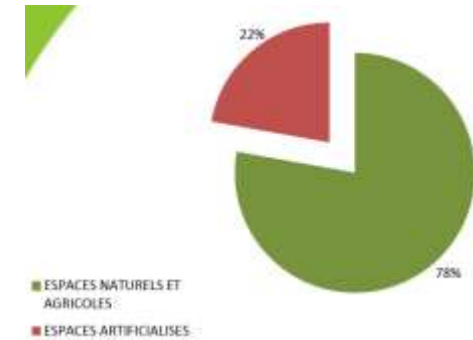
- 54 exploitations avec bâtiments présents sur les communes (dont 4 sur plusieurs communes)

6.2 La Communauté de Communes du Warndt



OCCUPATION DU SOL

- 3706,40 ha d'espaces naturels et agricoles
- 1057,10 ha d'espaces artificialisés (dont espaces à bâtir)



SURFACE AGRICOLE UTILE

- 921 ha de SAU totale
- 409 ha en céréales
- 512 ha en prairie

Source : DDT 2013



FORME JURIDIQUE

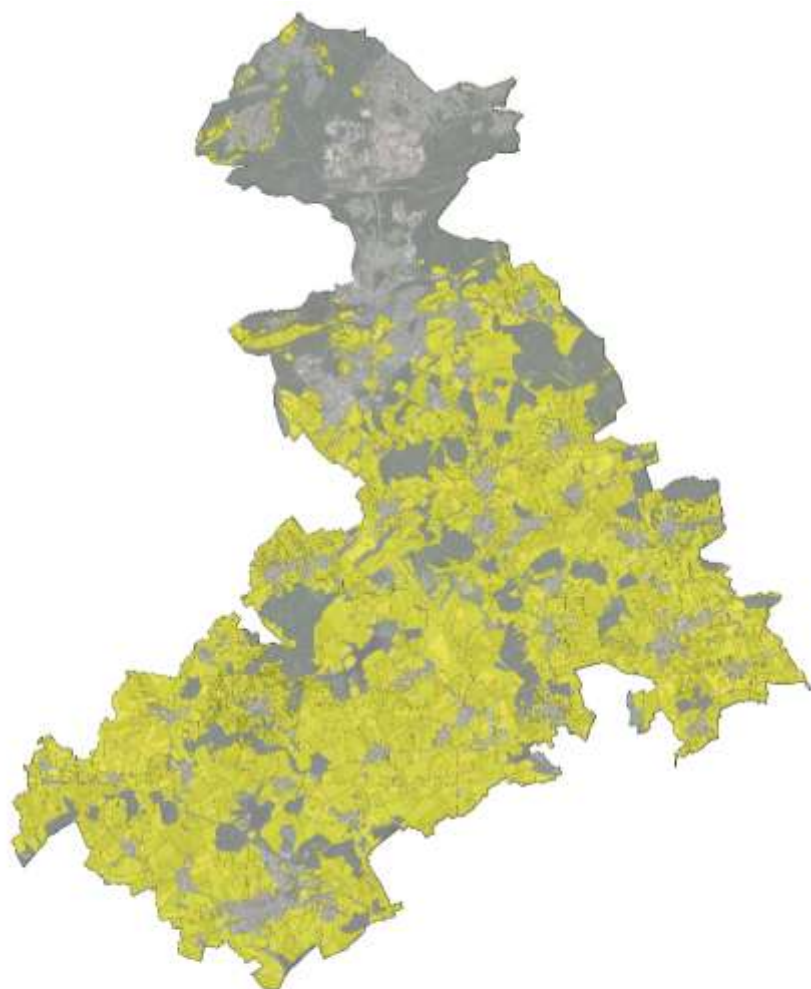
- 8 exploitations avec bâtiments présents sur les communes (dont 1 sur plusieurs communes)

[illegible]

-
- ESPACES NATURELS ET AGRICOLES 77%
- ESPACES ARTIFICIALISÉS 23%

-
- Source : DDT 2013
- | Catégorie | Pourcentage |
|----------------------|-------------|
| HECTARES EN CEREALES | 45% |
| HECTARES EN HERBE | 55% |

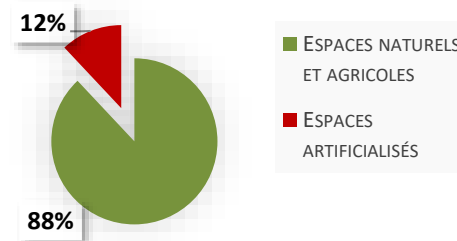
6.4 La Communauté d'Agglomération Saint-Avoid Synergie



Légende
Parcelles agricoles (RPG 2012)

OCCUPATION DU SOL

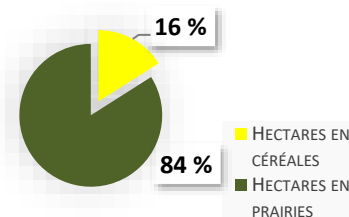
- 23 458,59 ha d'espaces naturels et agricoles
- 3178,72 ha d'espaces artificialisés



SURFACE AGRICOLE UTILE

- 19 971 ha de SAU totale (source : Agreste 2010)

- 10 935,50 ha en céréales (source : RPG 2012)
- 57 936 ha en prairies (source : RPG 2012)



FORME JURIDIQUE

- 252 exploitations avec bâtiments sur les communes (source : Agreste 2010)

(source : occupation des sols 2016) issu de data.gouv.fr

7 PRINCIPAUX ENJEUX AGRICOLES

Enjeux 1	La limitation du mitage des espaces agricoles, par un développement urbain s'appuyant sur une trame existante et veillant à pérenniser l'agriculture en périphérie, doit permettre de garantir les perspectives de maintien et de développement de l'activité agricole.
Enjeux 2	Préserver des espaces agricoles vastes et homogènes où l'activité agricole est prioritaire.
Enjeux 3	Garantir le maintien de conditions d'exploitation vivables : circulation du matériel agricole, accès aux parcelles, maintien de liaisons fonctionnelles entre les parcelles et les sièges d'exploitation...
Enjeux 4	Gérer l'interface agriculture / développement urbain : zoom sur l'agriculture en milieu périurbain.